

Responsabilité des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social

Les pratiques professionnelles et l'évolution des droits des usagers peuvent entraîner un risque juridique aux lourdes conséquences. Par leurs actes ou leurs comportements, les professionnels peuvent voir leur responsabilité engagée, tout comme celle de l'établissement. C'est donc un facteur à maîtriser. Ainsi, il s'agit de bien connaître les règles juridiques encadrant l'exercice professionnel dans un double objectif : éviter les fautes et améliorer la prise en charge des usagers.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le cadre légal et juridique entourant les pratiques des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux
- ✓ Identifier les compétences spécifiques et les limites de l'exercice professionnel
- ✓ Maîtriser les principes liés aux droits des usagers en établissements sanitaires et médico-sociaux

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La notion de responsabilité

- Les différents types de responsabilité
- L'engagement de la responsabilité
- Les infractions liées aux biens et aux personnes
- La notion de faute détachable du service
- Les conséquences liées à l'engagement de la responsabilité : sanctions, indemnisations, réparation
- La protection fonctionnelle

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les responsabilités propres des professionnels

- Les délégations de compétence
- Les écrits professionnels
- Les situations particulières
- Le rôle de l'encadrement

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les obligations liées au respect des droits des patients/résidents

- Les droits des patients : information, refus de soin, cadre juridique et réglementaire, directives anticipées, désignation de la personne de confiance
- Le dossier de l'utilisateur
- L'accès au dossier
- Le devoir de confidentialité

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

L'obligation de sécurité

- Le consentement aux soins
- L'obligation de surveillance
- Les événements indésirables
- Les consignes en cas d'événements particuliers
- La responsabilité vis-à-vis de l'établissement
- Les déplacements hors de la structure



Formateur

Sylvie Andry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels des secteurs sanitaire ou médico-social
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 350 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire